



Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY
Tel : 03 85 40 11 76
Fax : 03 85 40 18 44
Email : mairie-cuisery@wanadoo.fr

Cuisery, le 19 Décembre 2023

PROCES-VERBAL Réunion du conseil municipal du 18 Décembre 2023

Présents : Mmes LACROIX-MFOUARA Béatrice – PIRAT Isabelle – PRABEL Marie-Line - CHALOT Jany - POUX Patricia – CAZIER Isabelle – SERGENT Nathalie
MM DELONG Franck – VASSAUX Jean-Jacques - VION Pierre – BERTHET Daniel - BOILLET Stéphane – ANDRE Daniel – MARICHY Jean-Paul - VIALET Eric –BAUDIN Clément – PINDADO Nicolas

Absente excusée : Pascale DAUVERGNE (a donné pouvoir à Isabelle CAZIER)

Absente : Kaltoume MASSKOURI

Secrétaire de Séance : Clément BAUDIN

Le procès-verbal de la réunion du 1^{er} décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

FINANCES

Convention 94, grande rue – Rapporteur : Mme PRABEL

Le dossier avait été reporté lors du dernier conseil municipal. Les élus sont favorables à la prolongation de la convention d'occupation de M.Cédric CORTOT et après échange avec l'intéressé, le loyer est fixé à 70 € mensuels à compter du 1^{er} janvier 2024. Accord à l'unanimité.

URBANISME

Définition des Zones d'Aménagement des Energies Renouvelables – Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA

Madame le Maire rappelle les objectifs de la loi du 10 mars 2023 et les modalités de concertation qui avaient été définis lors du dernier conseil municipal. Madame le Maire donne le bilan de cette concertation. Pour le projet de cartographie, il est proposé de travailler sur la carte du PLU et de définir les zones suivant les types d'énergie. Après échanges entre les conseillers, les zones suivantes sont définies :

- Exclusion des zones inondables, Natura 2000 : unanimité
- Zones d'habitation, industrielles, UX , UE, AU, UL, UHP : panneaux photovoltaïques, géothermie, éolien, biomasse hors méthanisation, à l'unanimité
- Zone du Moulin : toutes énergies ci-dessus + hydroélectricité : unanimité
- Zones agricoles : panneaux photovoltaïques et éolien par 8 voix pour, 8 abstentions et 2 voix contre

Echange de terrains – Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA

Madame le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour une demande arrivée après l'envoi de l'ordre du jour. Par délibération en date du 4 mai 2018, le conseil municipal avait approuvé le principe d'un échange de terrain avec un particulier chemin de la brocante. Madame le Maire rappelle les modalités de cet échange qui est sollicité par de futurs nouveaux propriétaires. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve de poursuivre la procédure à la condition que la commune n'engage aucun frais sur cette opération.

Informations diverses :

Suite aux informations reçues, une régie annexe « Bar du Palace » pourrait être créée. Nous en fixerons les modalités de fonctionnement au prochain conseil.

Madame le Maire informe le Conseil de la réunion de la commission des listes électorales. 1160 inscrits à ce jour. Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Vœux à la population le 19 janvier 2024

Prochain conseil municipal le 26 janvier 2024

LE MAIRE
Béatrice LACROIX-MFOUARA

Le Secrétaire,
Clément BAUDIN